



**ENSEMBLE SCOLAIRE**  
**SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE**  
6 rue Ducange  
BP 81765 - 80017 AMIENS CEDEX 1  
Tél : 03 60 12 25 18  
Fax : 03 60 12 25 58  
[secretariat@lasalle-amiens.org](mailto:secretariat@lasalle-amiens.org)  
<http://www.lasalle-amiens.fr>



Amiens, le 25 avril 2019

**SEJOUR EN CASTILLE DES ELEVES DE QUATRIEME ET TROISIEME  
DU LUNDI 13 MAI AU VENDREDI 17 MAI 2019.**

**Informations concernant le transport :**

**RDV le Lundi 13 Mai 2019, après les cours, en bas de la rue St-Fuscien pour départ en autocar prévu vers 13h30 .**

**En cas de retard sérieux, votre enfant ne pourra pas partir.**

**L'embarquement à l'aéroport est prévu à 16h pour un décollage à 18h00 puis une arrivée à 20h30 à Madrid.**

**Le retour est prévu le Vendredi 17 Mai 2018 vers 1h00 du matin en bas de la rue St-Fuscien en autocar : merci de bien vouloir être à l'heure pour reprendre votre enfant.**

**Votre enfant ne pourra en aucun cas rentrer seul.**

**BAGAGERIE POUR L'AVION :**

Un bagage cabine (comprenant 4 changes propres, serviette et gant de toilette) dans le format 56 x 45 x 25 cm, poignées et roulettes comprises ET un sac à dos (qui servira à transporter le pique-nique au quotidien)

**Les liquides** : Vous pouvez transporter aérosols et gels UNIQUEMENT dans des contenants de 100ml MAXIMUM lorsque nous passerons les contrôles de sécurité : ils doivent TOUS être placés dans un sac transparent refermable de 20x20 cm type sac de congélation zippé.

Chaque élève n'est autorisé à transporter qu'un maximum de 1000ml , tous liquides confondus.

La nourriture et la boisson en cabine sont limitées à 100ml par personne : si besoin, boissons (chaudes ou froides) et nourriture seront vendues dans l'avion.

**Les objets tranchants** : Vous ne pouvez emporter aucun objet tranchant à bord de l'avion. Toutefois, les rasoirs sont autorisés dans le bagage cabine seulement si ils sont emballés dans un sachet plastique zippé. Merci d'être vigilants avec toutes ces consignes imposées par la Compagnie Easy Jet afin que tout se passe bien.

**DOCUMENTS OBLIGATOIRES :**

-Carte Nationale d'Identité non périmée à la date du séjour et encore valide 6 mois après le séjour ou

-Passeport au nom de votre enfant

ET – la Carte Vitale Européenne de votre enfant (remise à Mme Lamotte avant le départ)

**ARGENT DE POCHE ET AFFAIRES PERSONNELLES:**

Nous vous informons que seul votre enfant est responsable de son propre argent de poche et de ses effets personnels tels que I-PHONE, TABLETTES, PC... et qu'en aucun cas un professeur ne pourra être mis en cause en cas de perte ou du vol de cet argent et de ses objets personnels. Tous chargeurs d'appareils ou appareils oubliés dans les familles ou l'autocar seront définitivement perdus.

Merci de ne pas donner à votre enfant des sommes trop importantes car lui seul en aura la gestion.

**Equipe d'encadrement :**

-Mmes Lamotte , Ambrosio, Détaille et M. Lucas.

**REUNION D'INFORMATION AVANT DEPART : Le Mardi 30 Avril 2019 à 18h au collège La Salle .Nous attendons les parents et leurs enfants participants afin de prendre connaissance des dernières formalités et recommandations avant départ.**

**Circulaire disponible sur le site Internet du collège [www.lasalle-amiens.org](http://www.lasalle-amiens.org)**